

## La nouvelle enquête sur la population active révèle des écarts inéquitables

Pendant de nombreuses années, on ne pouvait suivre les tendances de l'équité en emploi au Canada que par le biais du recensement. Or, le recensement a lieu tous les cinq ans et les résultats mettent beaucoup de temps à être compilés et publiés. Par exemple, les données sur l'emploi du recensement de 2021 ne seront disponibles qu'en septembre 2022.

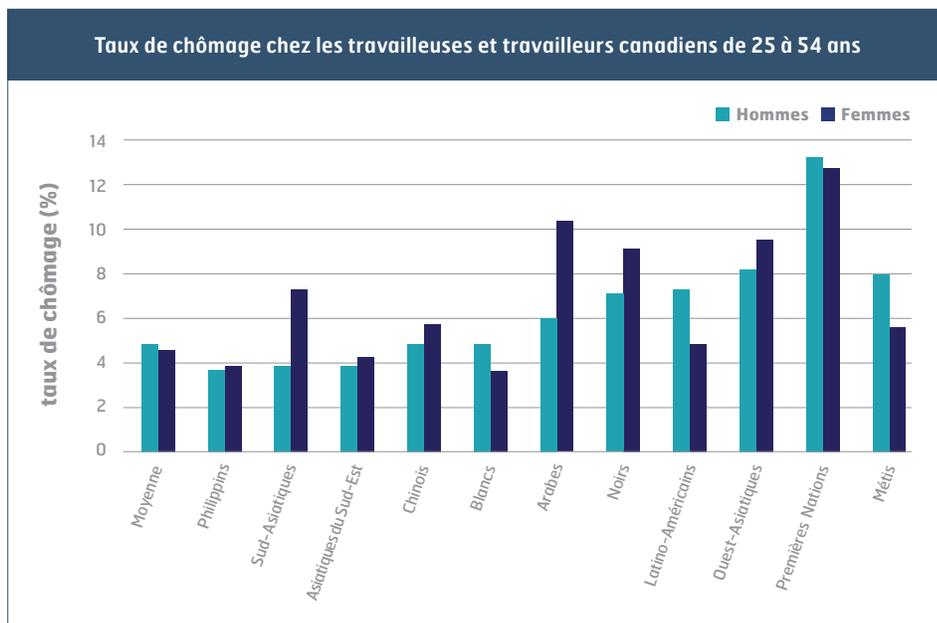
Par contre, Statistique Canada a récemment élargi les données démographiques qu'elle recueille mensuellement dans le cadre de son Enquête sur la population active. Elle souhaitait améliorer notre compréhension de l'équité en emploi, plus particulièrement pour combler les lacunes pour les travailleuses et travailleurs noirs et racisés.

Depuis 2007, nous disposons de données sur le marché du travail pour les personnes récemment immigrées. Pour les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits, c'est depuis 2008. Depuis janvier 2022, l'Enquête sur la population active demande également aux gens de s'identifier selon les mêmes données démographiques utilisées dans le recensement.

Les données de janvier 2022 montrent qu'il existe une grande variation du taux de chômage entre les populations, ainsi qu'entre les hommes et les femmes au sein des populations et entre celles-ci. Par exemple, les femmes sud-asiatiques ont un taux de chômage beaucoup plus élevé que les hommes sud-asiatiques ou les femmes blanches. Les hommes des Premières Nations connaissent actuellement le taux de chômage le plus élevé, suivis des femmes des Premières Nations, arabes, asiatiques occidentales et noires.

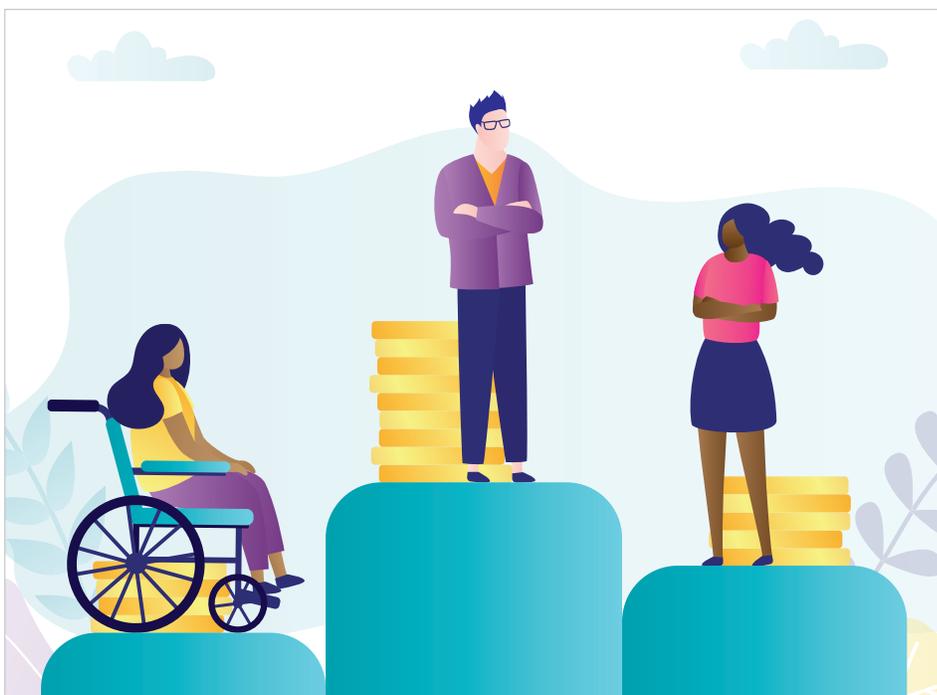
Ces nouvelles informations démographiques, mises à jour mensuellement, nous aideront à mieux comprendre l'effet de la discrimination sur l'emploi et le chômage des travailleuses et des travailleurs. Cela éclairera nos approches de l'équité à la table de négociations.

La situation financière des provinces

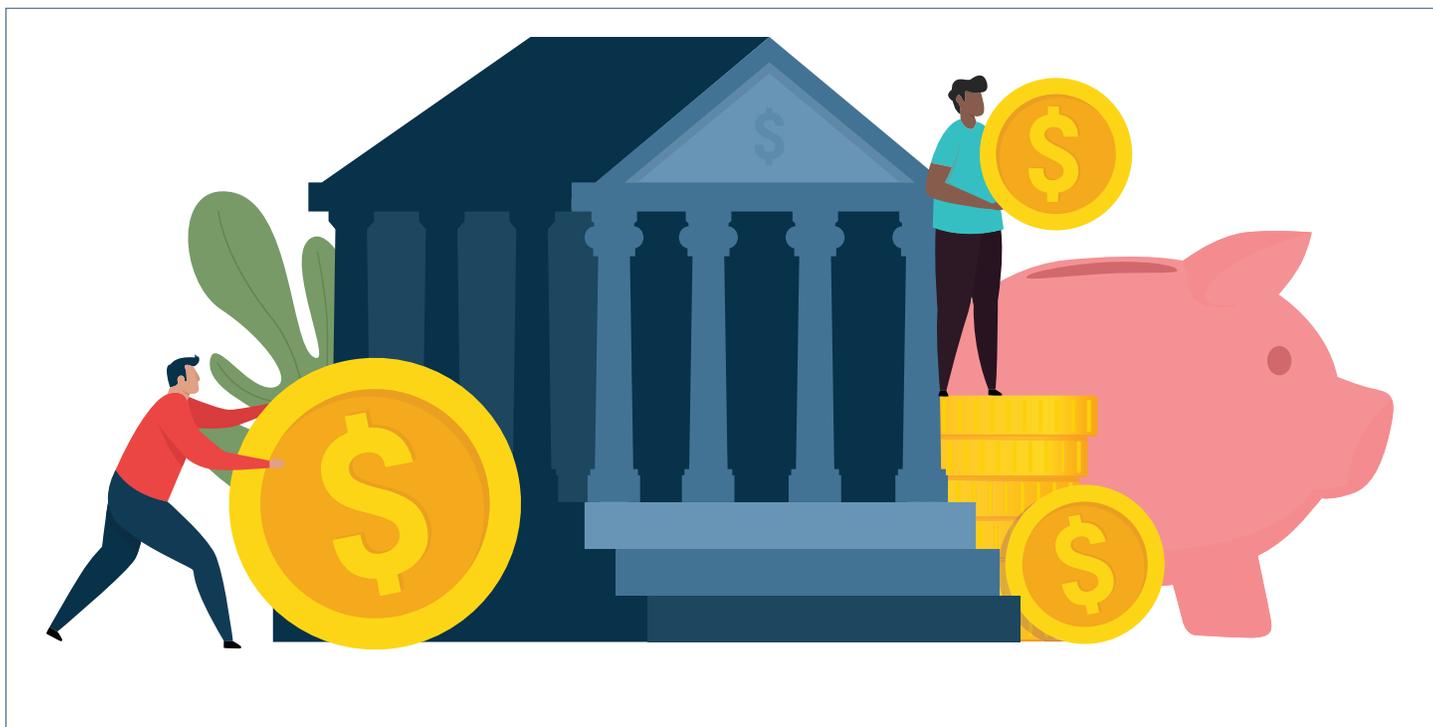


Source: Statistique Canada, tableaux 14-10-0373-01 et 14-10-0365-01

NOTE: Les données ne sont pas disponibles pour tous les groupes. Lorsque l'échantillon est trop petit, Statistique Canada ne rend pas les données publiques.



# Les finances provinciales s'améliorent, mais pas les dépenses



s'est considérablement améliorée au cours de la dernière année. Une fois additionnées, les prévisions budgétaires provinciales de 2021 estimaient un déficit total de 76 milliards de dollars pour l'exercice 2021. Mais les budgets provinciaux de 2022 ont révélé que les déficits réels pour 2021 n'étaient que de 24 milliards de dollars au total.

L'Ontario a connu la plus forte réduction de son déficit, avec une baisse de près de 20 milliards de dollars. L'Alberta suivait de près avec une réduction du déficit de 15 milliards de dollars.

Cette baisse des déficits publics peut sembler être une bonne nouvelle pour les services publics aux prises avec l'austérité depuis la crise financière de 2008. Mais ce n'est pas nécessairement le cas.

Les déficits ont fondu parce que les recettes provinciales ont augmenté plus rapidement que prévu. Une forte croissance économique et la hausse du prix des ressources naturelles ont contribué à cette augmentation. Les revenus des provinces ont également été stimulés par l'inflation, en grande partie grâce à l'augmentation des recettes tirées des taxes de vente et de l'impôt des sociétés découlant de la hausse des prix.

Malheureusement, l'inflation, en augmentant les recettes de l'État, aide également les gouvernements à donner l'impression qu'ils dépensent plus, alors

que, en réalité, ils dépensent moins.

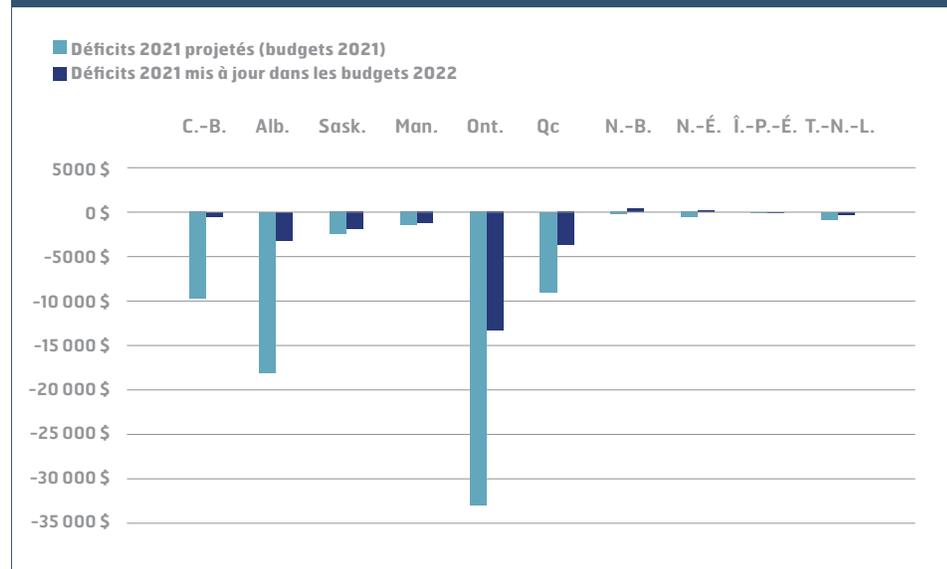
Si on compare les dépenses dans les programmes des budgets provinciaux de 2021 et de 2022, trois provinces (Alberta, Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador) ont réduit leurs dépenses d'une année à l'autre. Les sept autres

provinces semblent augmenter considérablement leurs dépenses.

Cependant, une fois ajustées à l'inflation et à la croissance démographique, ces augmentations de dépenses apparemment encourageantes s'avèrent soit négligeables, soit inexistantes. Les chiffres ajustés

Suite à la page 3

## Diminution des déficits provinciaux en 2021

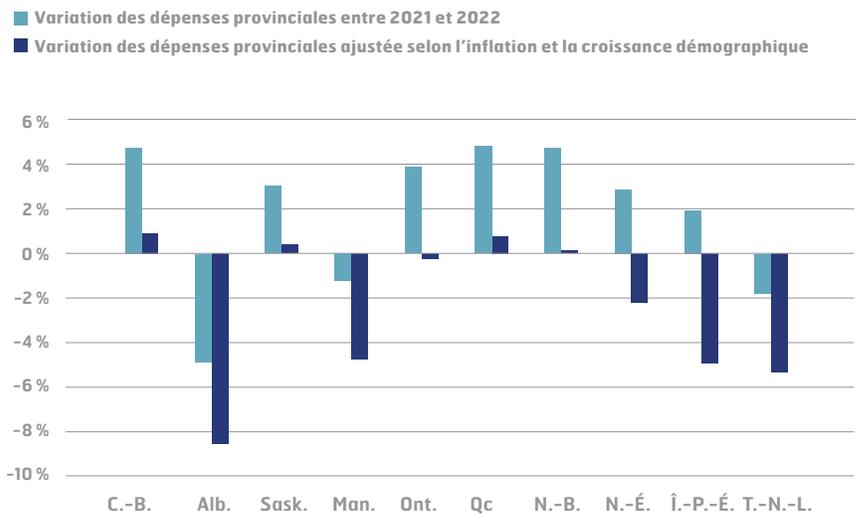


Suite de la page 2

montrent que la Colombie-Britannique a enregistré la plus forte augmentation des dépenses à 0,9 %, suivie du Québec à 0,7 %. Étant donné que l'inflation en 2022 devrait être le double de ce qu'elle était en 2021, ces augmentations seront probablement noyées avant la fin de l'année.

Les gouvernements utilisent des faux-fuyants pour donner l'impression qu'ils dépensent plus qu'ils ne le font réellement. En tant que travailleuses et travailleurs qui fournissons des services publics, nous savons que le sous-financement et les compressions ont le plus d'impact négatif sur les communautés marginalisées. Pour obliger les gouvernements à rendre des comptes, il est crucial pour nous de suivre les engagements de dépenses, tout en veillant à nous ajuster à l'inflation et à la croissance démographique.

## Les dépenses pour 2022 chutent dans la plupart des provinces après ajustement en fonction de l'inflation et de la croissance démographique



## Comprendre la pénurie de main-d'œuvre

Au début de la pandémie, le Canada a été frappé par une vague de pertes d'emplois. Le marché du travail a récupéré ces emplois avant la fin de 2021. Par contre, très rapidement, les économistes qui s'étaient inquiétés du chômage lié à la pandémie ont commencé à s'inquiéter du problème inverse : la pénurie de main-d'œuvre.

En regardant les données, il est clair que nous avons un problème. Au cours des deux années précédant la pandémie, il y avait entre 500 000 et 600 000 postes à pourvoir au pays. Ce nombre a grimpé en flèche pour atteindre 900 000 au dernier semestre de 2021.

En tant que défenseurs des travailleurs et travailleuses, nous devons comprendre ce qui se cache derrière cette énorme augmentation. Les employeurs et les gouvernements prétendent souvent que le nombre de postes à pourvoir reflète un manque de personnes qualifiées, mais ce n'est pas toujours le cas.

Par exemple, dans le cas d'une augmentation du nombre de postes à pourvoir dans un secteur où la

rémunération reste stable, il se peut que ce nombre soit lié à un manque de personnes prêtes à travailler pour le salaire offert. Or, plutôt que d'augmenter les salaires à un niveau suffisant, plusieurs employeurs se tournent vers les personnes migrantes.

Ce scénario s'observe en ce moment dans le secteur de la santé.

Le secteur de la santé enregistré déjà, avant la pandémie, un nombre de postes vacants supérieur à la moyenne. Entre le début de la pandémie et la fin 2021, celui-ci a presque doublé, passant de 64 000 à 126 000.

Et cela s'explique par la faiblesse des salaires. En effet, malgré le grand nombre de postes affichés et le besoin désespéré de main-d'œuvre, les salaires dans le secteur de la santé n'ont même pas suivi l'inflation. Cette lente croissance des salaires est directement liée à l'ingérence politique dans les négociations collectives, car les gouvernements provinciaux ont plafonné les augmentations salariales dans le

secteur public. Dans certains cas, ce plafond est aussi bas que 1 %.

Dans d'autres cas, les postes à pourvoir découlent d'un manque d'heures disponibles. Prenons, par exemple, le secteur de l'hôtellerie et des services de restauration.

Ce secteur compte le plus grand nombre de postes à pourvoir au pays. C'est aussi le seul secteur où, au cours de la dernière année, le salaire horaire a augmenté plus rapidement que le taux d'inflation.

Compte tenu du nombre inhabituellement élevé de postes à pourvoir dans ce secteur, les économistes s'attendraient à ce que le personnel actuel travaille plus d'heures en raison de la pénurie de personnel. Pourtant, le nombre moyen d'heures travaillées y était inférieur en 2021 (26,4 heures par semaine) à ce qu'il était en 2019 (28,3 heures par semaine). Les données suggèrent donc que même si les salaires dans le secteur ont augmenté, les employeurs n'offrent toujours pas suffisamment d'heures par semaine pour permettre aux gens de joindre les deux bouts.

Suite à la page 4

## Variation du salaire horaire moyen offert pour les postes à pourvoir entre le 4<sup>e</sup> trimestre de 2020 et le 4<sup>e</sup> trimestre de 2021



Source: Statistiques Canada, tableau 14-10-0326-01.

### Suite de la page 3

Dans ces deux scénarios, ce qui semble être une pénurie de main-d'œuvre est en fait une pénurie de salaires et d'heures. Une véritable pénurie de main-d'œuvre se manifeste lorsqu'on constate une augmentation des postes à pourvoir malgré une augmentation simultanée des salaires et des heures. C'est probablement le cas du secteur canadien de l'information, de la culture et des loisirs, qui affiche un nombre élevé de postes à pourvoir malgré une augmentation des salaires de près de 7 % et une augmentation des heures hebdomadaires (de 31,6 par semaine en 2019 à 34 heures par semaine en 2021).

Les données suggèrent donc que de nombreux postes vacants sont

liés à l'insuffisance des salaires et des heures plutôt qu'à un manque de travailleuses et de travailleurs. Pourtant, les employeurs, eux, prétendent qu'ils ont besoin de plus de « flexibilité » pour pourvoir ces postes. Au lieu d'offrir des conditions de travail équitables, ils réclament un relâchement des lois du travail et des protections contre le chômage. Les employeurs plaident aussi pour une augmentation du nombre de travailleuses et de travailleurs temporaires et précaires, y compris les personnes liées à un seul employeur dans le cadre du Programme de travailleurs étrangers temporaires.

Une telle approche perpétue un système d'exploitation qui a un impact

disproportionné sur les personnes migrantes et immigrées, en plus d'avoir un impact négatif sur les conditions de travail de tout le monde. La croissance du travail précaire et mal rémunéré est le résultat de décennies de gouvernements libéraux et conservateurs qui ont érodé les droits des travailleuses et des travailleurs. Le nombre actuel de postes à pourvoir est causé par ces attaques de longue date. Nous ne pouvons pas résoudre notre problème de postes vacants en laissant les travailleuses et les travailleurs immigrés et migrants au bas du marché du travail. Nous devons poursuivre notre combat pour un travail décent pour tout le monde.

# Le Canada continue de perdre des logements locatifs abordables



La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) publie régulièrement un rapport sur le coût et l'abordabilité des logements locatifs au Canada.

Pour évaluer l'abordabilité, elle utilise le prix de tous les appartements actuellement loués. Cela signifie que son évaluation n'inclut pas le prix affiché des appartements vacants, qui est généralement plus élevé.

Une location est considérée comme abordable si le loyer coûte moins de 30 % du revenu

mensuel du ménage avant impôt.

Ce graphique montre combien d'heures, au salaire moyen dans chaque ville, une personne devrait travailler par mois pour louer un appartement de deux chambres.

Les données montrent que, dans la plupart des villes, l'appartement moyen de deux chambres est devenu moins abordable pendant la pandémie. Cette tendance n'a fait que s'accroître en 2022. Des données plus récentes de Rentals.ca montrent que le loyer moyen pour

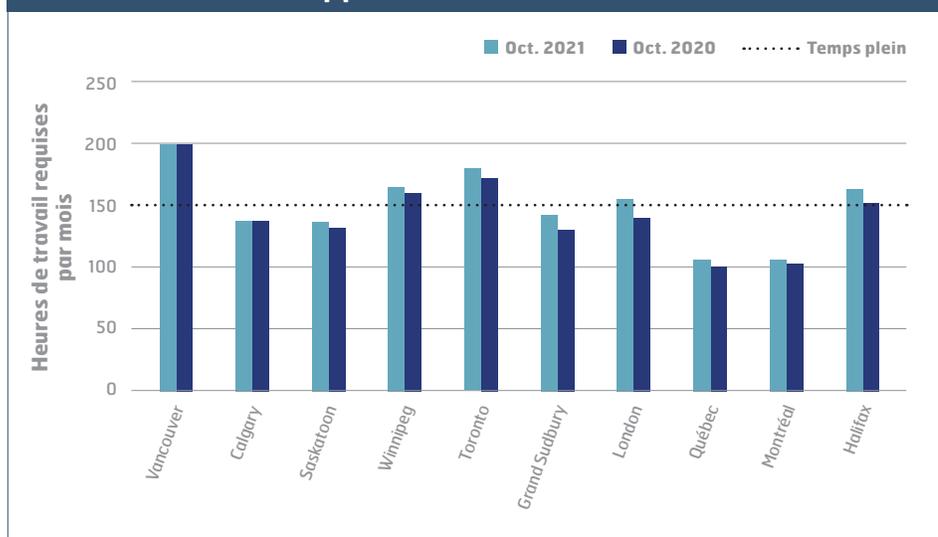
toutes les propriétés a augmenté de 9 % entre avril 2021 et avril 2022.

Le Canada manque de logements abordables destinés aux gens qui travaillent. Pire, le logement est de plus en plus hors de portée des personnes travaillant au salaire minimum ou dépendant de l'aide sociale.

L'inflation et la hausse des taux d'intérêt ne feront qu'empirer les choses. Le coût d'emprunt plus élevé se traduira par un versement hypothécaire plus élevé pour les propriétaires et une hausse du coût des constructions neuves. Tout cela sera transmis aux locataires.

Les ménages qui n'ont pas accès au logement abordable sont dirigés de manière disproportionnée par une femme. En outre, les Autochtones, les personnes ayant un handicap, les personnes immigrantes ou réfugiées, les jeunes, les personnes âgées et les membres des communautés racisées sont tous surreprésentés dans cette catégorie. Le gouvernement fédéral a bien pris quelques mesures pour accroître l'offre de logements abordables, mais celles-ci sont loin d'être suffisantes pour résoudre le problème. Pour faire face à la crise de l'abordabilité du logement, nous avons besoin d'un investissement massif et immédiat dans le logement social public de la part de tous les ordres de gouvernement.

## Heures mensuelles requises au salaire moyen pour louer un appartement de deux chambres



Source: Rapport sur le coût et l'abordabilité des logements locatifs au Canada de la SCHL, février 2022

# L'accès à la propriété et la hausse des taux d'intérêt

Le prix d'une habitation, déjà élevé partout au Canada, a grimpé en flèche pendant la pandémie. On

parle d'une augmentation de plus de 30 % entre fin 2019 et fin 2021. Plusieurs espèrent que la hausse des

taux d'intérêt contribuera à refroidir la surchauffe du marché canadien de l'habitation. Toutefois, cela ne rendra pas l'accès à la propriété plus facile pour la famille active moyenne.

Le montant d'argent que les banques peuvent prêter sous forme de prêt hypothécaire est réglementé par le gouvernement fédéral. Cette somme dépend de votre revenu et de votre endettement actuel, ainsi que des coûts de chauffage et des taxes foncières prévus pour la maison que vous achetez. Selon la loi, vos versements hypothécaires et ces autres dépenses ne peuvent totaliser plus de 44 % de votre revenu avant impôt.

Un taux d'intérêt plus élevé augmente le coût des versements hypothécaires, réduisant ainsi la somme qu'une banque peut vous offrir sous forme de prêt hypothécaire. Tout cela peut s'additionner rapidement.

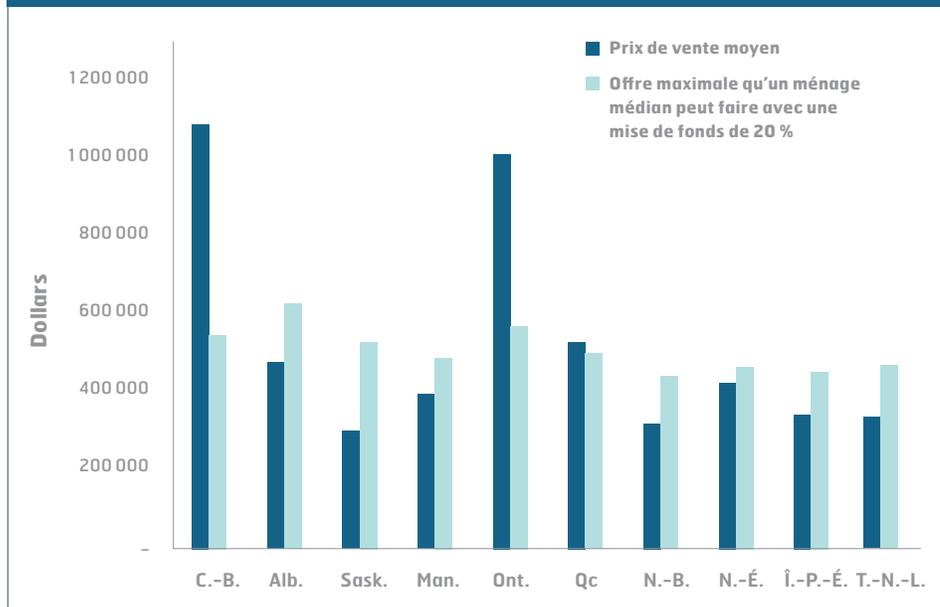
Pour un ménage dont le revenu médian est de 110 000 dollars, une augmentation de 2 % du taux d'intérêt diminuerait le prêt hypothécaire maximal de 90 000 dollars. Le revenu médian des ménages signifie que la moitié des ménages gagnent plus d'argent que ce chiffre et l'autre moitié en gagnent moins.

Ce graphique montre le prix moyen des habitations vendues dans chaque province en avril 2022. À côté, vous avez l'offre maximale qu'un ménage ayant le revenu médian pourrait faire sur une habitation au taux hypothécaire actuel (4,6 %), en supposant qu'il dispose d'une mise de fonds de 20 %.

Dans les trois plus grandes provinces du Canada (Colombie-Britannique, Ontario et Québec), le prix moyen d'une maison est hors de portée pour un ménage ayant le revenu médian et ayant la capacité de faire une mise de fonds de 20 %. La Nouvelle-Écosse se rapproche de cette barre.

Avec la hausse des taux d'intérêt, la majorité des ménages se retrouveront exclus du marché de l'habitation en l'absence de maisons offertes au montant qu'ils sont autorisés à emprunter. Parallèlement, il deviendra encore plus difficile d'épargner pour une mise de fonds à mesure que les loyers dépasseront le seuil d'abordabilité fixé pour l'accession à la propriété.

## Hors de portée : le prix moyen d'une maison



Sources : ACI, Statistique Canada, calculs de l'auteur



# Le point sur l'inflation et les taux d'intérêt



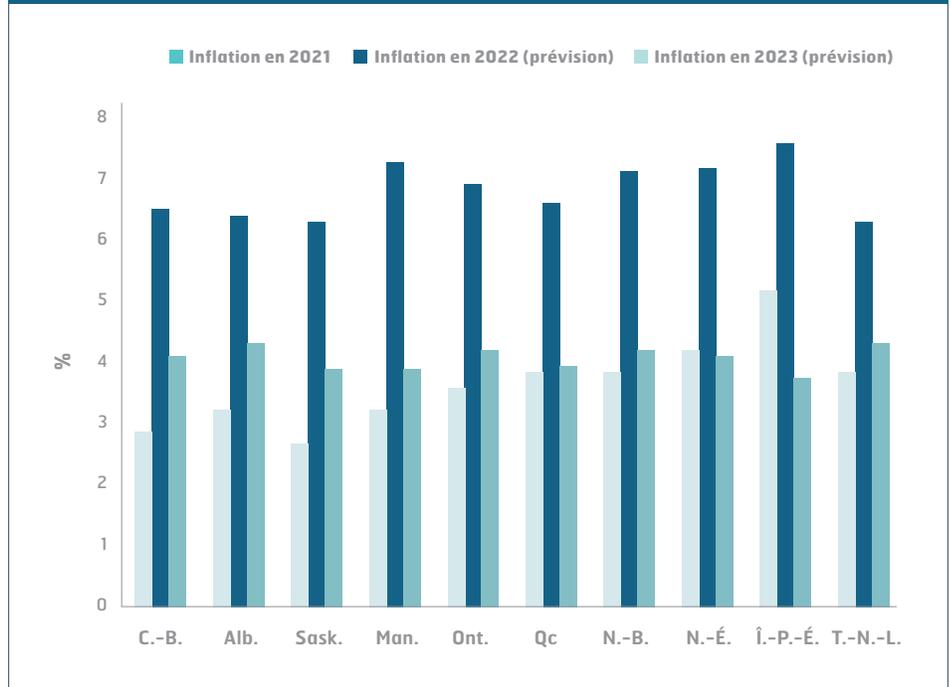
L'inflation en 2022 est beaucoup plus élevée que prévu. Cela s'explique par la guerre en Ukraine, les impacts du climat sur la production alimentaire et les problèmes persistants de la chaîne d'approvisionnement.

Nous possédons des données pour quatre mois de 2022 et une bonne compréhension des tendances immédiates des prix. Cela signifie que les prévisions d'inflation pour 2022 sont plus fiables maintenant qu'en janvier.

Les prévisions pour 2023 sont moins fiables, car elles supposent que les prix seront freinés par la poursuite de la hausse des taux d'intérêt.

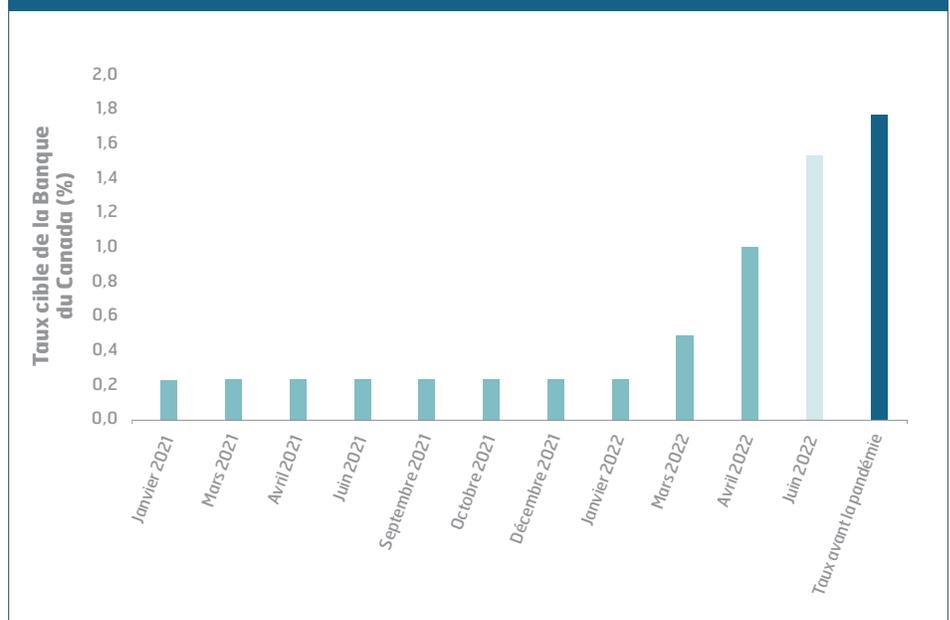
En avril 2022, la Banque du Canada a relevé son taux directeur à 1 %. La hausse a été de 1,5 % en juin 2022. De nombreux prévisionnistes s'attendent à ce que la banque augmente son taux à 1,75 % en septembre.

## Hausse de l'inflation en 2022



Source: Banque de Montréal, prévisions économiques provinciales, 20 mai 2022

## Les taux d'intérêt augmentent rapidement



Source: Banque du Canada

*L'Économie au travail* est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs représentant(e)s de l'information accessible, des analyses fouillées des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à [scfp.ca/economie-au-travail](https://scfp.ca/economie-au-travail). Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel à *L'Économie au travail*, allez à [scfp.ca/abonnement](https://scfp.ca/abonnement).

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Angella MacEwen. Colleen Butler est la rédactrice en chef.

La relecture a été effectuée par Manon Lajoie et Valérie Ménard. La mise en page a été réalisée par Sarah Walker.

Veuillez communiquer par courriel ([amacewen@cupe.ca](mailto:amacewen@cupe.ca)) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.

